



**Par dépôt électronique, courriel et poste**

Le 1er août 2018

M. Pierre Méthé  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : Suivi administratif - Décision D-2018-001  
Notre dossier : R050812 YF

---

Cher monsieur,

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur »), souhaite confirmer qu'il s'est conformé à la décision D-2018-001. Ainsi, il a procédé au dépôt de la preuve documentaire afférente aux caractéristiques de son MRI et ce, dans le dossier R-4058-2018, soit son dossier tarifaire 2019.

Veuillez recevoir, cher monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette  
/jg

**Yves Fréchette**  
Avocat  
Hydro-Québec  
Vice-présidence – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,  
4e étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
Tél. : 514 289-2211, poste 6925  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca